

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

**ANALYSE DES EFFLUENTS DES DECHETTERIES ET ENTRETIEN DES
DÉBOURBEURS DESHUILEURS
GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE VALTOM**

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants :

52

Afin de bénéficier d'une économie d'échelle et d'une optimisation des coûts, le VALTOM propose aux collectivités adhérentes qui le souhaitent de se regrouper pour un achat mutualisé de prestations de services concernant :

- les analyses réglementaires des rejets « effluents liquides »,
 - l'entretien et le curage des réseaux et des équipements,
- des différentes installations présentes sur le territoire du VALTOM, à savoir les centres de transfert, les déchèteries ou toute autre installation appartenant aux différentes parties.

Plus particulièrement, sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, cette initiative concernerait :

- les analyses des effluents des quatre déchèteries,
- l'entretien des débourbeurs déshuileurs des quatre déchèteries et des dépôts de Courpière et Puy-Guillaume.

Ces achats mutualisés seront effectués dans le cadre de consultations passées en procédure formalisée sous la forme de groupements de commandes organisés conformément aux dispositions de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, pour lequel le VALTOM sera le coordonnateur.

L'exécution et le paiement des prestations demandées seront assurés par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pour son territoire.

Le rapporteur présente à l'assemblée les conventions de groupement de commande afférentes.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes des conventions de groupement de commande ci-mentionnées,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 49	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

